



COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale Annuelle
du vendredi 20 janvier 2023 à 19h
au Club, 18 rue des Cressonnières, Saint Gratien

En présence du Président, Samuel RAGOZIN, de la trésorière, Elisabeth THIBAUT et de la secrétaire générale, Marion OCTOBON.

Pour la Mairie, M. Didier LOGEROT, 1^{er} Maire adjoint attaché aux sports est excusé.

Ordre du jour :

- Mot du Président
- Election et renouvellement des membres du comité de direction
- Synthèse générale
- Compte rendu et approbation des comptes de l'année 2021/2022
- Présentation du budget prévisionnel 2022/2023 et projection
- Questions diverses

Après comptage des présents et des pouvoirs, le quorum est atteint avec 25 présents (dont 1 membre d'honneur sans droit de vote) et 23 pouvoirs, soit un total de 48 membres présents ou représentés (47 votants) pour 458 adhérents licenciés au club au jour de l'assemblée générale (quorum = 10 % des adhérents, soit 46 votants).

L'assemblée peut donc avoir lieu et démarre à 19h30.

A/ Mot du Président

Quelques chiffres sont présentés en séance. Il faut retenir que le SGTC a fait une excellente saison 2021/2022 en termes de nombre d'adhésions, et a fait la meilleure progression de tous les clubs du Val d'Oise.

Les résultats des compétitions ont également été bons la saison dernière puisqu'une de nos équipes Hommes Potel a gagné cette coupe, une de nos équipes Hommes + 35 a terminé finaliste, et une de nos équipes Hommes Printemps a gagné le championnat dans sa série. Notre équipe 10 ans a également été championne du Val d'Oise en 2^{ème} série.

En termes de réalisation, 4 terrains ont été rénovés, et les lignes des courts de terre battue ont été refaites, ainsi que le système d'arrosage, en fin de saison.

Une nouvelle signalétique a également été réalisés et posée en début de saison 2022/23, et la terrasse complètement refaite par la mairie l'été dernier.

Le Club a également investi dans une machine à balles et une armoire frigorifique, ainsi que dans un nouveau salon pour le club house.

Des bancs et chaises d'arbitres ont aussi été achetés pendant la saison 2021/22 pour les courts 2 et 3 (possibilité de les sponsoriser), ainsi que 4 nouveaux panneaux de scores et 2 panneaux où figure le mode d'emploi pour l'entretien des terres battues.

Une modernisation de l'image du club a également été enclenchée avec un nouveau logo et le lancement de la boutique du club avec la possibilité d'acheter les tenues « équipe » en ligne.

Autres réalisations de la saison 2021/22 :

- 40 jeunes du club sont allés à Roland Garros avec une partie de l'équipe enseignante
- Fidélisation des jeunes en offrant une raquette à tous les débutants du mini tennis (avec l'aide financière du comité du Val d'Oise)
- Recrutement de 2 jeunes en mission de Service civique pour donner de la vie au club
- Mise en place du paiement en ligne et par CB

Ambitions Saison 2022/2023 :

En cours :

- Cohabiter en bonne intelligence avec le club d'escrime de Saint Gratien
- Maintenir notre excellent niveau d'adhérents
- Les Jeunes à Roland Garros - Edition 2023
- Découverte du tennis pour des personnes en situation de handicap

En chantier :

- Réfection du court n° 1
- Voir nos adhérents porter les couleurs du club
- Faire de notre club un lieu de vie

Pour l'instant non validé par la mairie :

- Projet de création d'un terrain de Padel
- Couverture des courts n° 4 et 5

Quel avenir ?

Une évolution limitée des infrastructures du club -> pas d'évolution à court terme de nos infrastructures (Padel, couvertures de terrains, ...) qui appartiennent à la Mairie.

Le club ne peut pas investir dans le contexte de la convention actuelle nous liant à la Mairie.

Quelles possibilités pour faire évoluer nos infrastructures ?

Collaborer avec la Mairie et valider un projet pour la prochaine mandature.

Changer de structure en passant une nouvelle convention avec la Mairie.

Toute modification de ce type devra passer par un accord préalable avec la Mairie et une validation des adhérents.

B/ La parole est à Arnaud Muller (point sur l'école de tennis : politique sportive) :

Une école de tennis dynamique :

Au SGTC, l'enseignement du tennis est dispensé par des entraîneurs qualifiés, avec une pédagogie axée sur les progrès, le plaisir et la performance !

Les + de l'académie SGTC :

- Pédagogie évolutive
- Apprentissage ludique
- Matériel et terrains adaptés au niveau des enfants
- Le jeu est au cœur de l'enseignement
- Des journées « jeux et matchs », des tournois Galaxie ainsi que des animations et des stages proposés à chaque période de vacances scolaires

Un centre d'entraînement performant pour nos jeunes :

- Accompagnement des joueurs motivés par la compétition

- Cours collectifs, entraînements individuels, préparation physique ou encore stages et tournée de tournois
- Bénévolat de jeunes compétiteurs qui viennent aider l'équipe pédagogique sur les créneaux du mini tennis les mercredis et samedis matin
- Succès des stages « Galaxie » pour les jeunes à chaque période de vacances scolaires
- Stage « tournée de tournois » pour les jeunes compétiteurs du club en juillet

C/ La parole est à la secrétaire Marion Octobon :

1 - Election des membres du comité de direction :

Pour mémoire, les membres sont élus pour 2 ans. Selon les statuts, l'élection se fait à bulletins secrets. Néanmoins, depuis des années et dans l'ensemble des associations de Saint Gratien, le vote à main levée est pratiqué. Il est donc proposé, sauf si au moins une personne de l'assemblée s'y oppose, que le vote se fasse ainsi. Personne ne s'oppose au vote à main levée.

Peuvent seuls prendre part au vote les membres actifs, qui au jour de l'AG sont âgés de seize ans révolus, à jour de leur cotisation et titulaire de la licence fédérale en cours de validité.

Sortants et se représentant :

	CONTRE	ABSTENTION	POUR	
RAGOZIN Samuel	0	0	47	ELU
THIBAUT Elisabeth	0	0	47	ELUE
MONTPEYSSIN Florian	0	0	47	ELU

Nouveaux entrants :

	CONTRE	ABSTENTION	POUR	
SCHOTT Arnaud	0	0	47	ELU
BOKOBZA Samuel	0	0	47	ELU

Le futur comité de direction sera donc composé de 11 membres : les 5 élus ce jour ainsi que 6 membres élus l'an dernier : Arnaud ABOUD, Marion OCTOBON, Philippe BAISADOULI, Alexandre OCTOBON, Laurent DODIVERS et Thomas PINNA.

Information de la démission de David FROMENTIN en cours d'année. Nous le remercions pour son investissement, le temps de sa présence au comité de direction.

Nous remercions également Alexis PEREIRA et Cédric DAVID qui ont œuvré pour le SGTC pendant 2 ans et qui ne se représentent pas.

2- Rapport Moral de la secrétaire sur la saison 2021/22

Bilan des effectifs sur la saison 21/22 :

En 2021/2022, nous avons 487 adhérents licenciés au club (393 la saison précédente), soit une hausse d'environ 23,9 %. La parité homme/femme n'est toujours pas respectée (162 femmes, soit 33,3 %, pour 325 hommes). En revanche, la parité jeune/enfant versus adulte, elle, n'est pas loin des 50 % (236 jeunes, soit 48,5 %, pour 251 adultes). 60 % des membres sont issus de notre ville, 12 % d'Eaubonne, 7 % de Soisy sous Montmorency et 6 % d'Enghien les Bains, les 15 % restant étant répartis sur 34 communes. En ce qui concerne la fidélisation de la saison sportive 2020/2021 vers celle de 2021/2022 53,4 % des jeunes et 63,7 % des adultes, soit 58,7 % des membres au total, sont fidèles.

Bilan Animations sur la saison 21/22 :

Des **animations** ont eu lieu toute la saison et pour tous les publics :

- Animations à thèmes chez les jeunes : Halloween Tennis Party en octobre, Fluo party et Défis de Noël en décembre, Crêpes Party en février, Chasse aux œufs en avril, Fête de l'école de tennis et soirée Ados en juin)
Des tournois ont également été proposés à chaque période de vacances pour les enfants.
- Animations adultes : Accueil des nouveaux adhérents en octobre, Fluo party en décembre, Doubles Surprises et Galettes des Rois en février, animation 100% femmes et Fitness en avril, tennis et apéro en mai, Fête du club en juin.
- Soirée à thèmes :

Des **stages** bien remplis à chaque période de vacances scolaires ainsi qu'un stage « tournée de tournois » en juillet.

Bilan Compétitions sur la saison 21/22 :

23 équipes engagées pendant la saison 2021/2022

5 équipes femmes (4 en 2021)

11 équipes hommes (7 en 2021)

7 équipe jeunes (0 en 2021 -> COVID)

Des Défis Adultes et Défis Galaxie qui ont connu un franc succès (de plus en plus de participants chaque saison) et permettent un premier pas vers la compétition notamment pour les jeunes. Au final : 64 matchs libres ont eu lieu au Club.

Performance de cette saison écoulée :

L'équipe 1 homme de Potel championne du VDO.

L'équipe +35 ans vices champions en 2^{nde} série

L'équipe 4 hommes du championnat de printemps champions en 5^{ème} série

Les 10 ans du SGTC champions du VDO 2^{nde} série

176 adhérents classés en 2022 dont 4 en 2^{nde} série, 28 en 3^{ème} série et 149 en 4^{ème} série

Matériel sur la saison 21/22 :

Investissement dans du matériel pédagogique à la demande de nos enseignants.

Avancement des dossiers avec la Mairie :

Les courts n° 2, 3, 4 et 5 ont été refaits pendant l'été 2022.

Membres du comité de direction et nombre de réunions :

Samuel RAGOZIN : Président

Arnaud ABOUD : Vice-Président

Elisabeth THIBAUT : Trésorière

Cédric DAVID : Trésorier adjoint

Alexis PEREIRA : Trésorier adjoint

Marion OCTOBON : Secrétaire

Philippe BAISADOULI : Secrétaire adjoint

Membres du CODIR : Alexandre OCTOBON, Florian MONTPEYSSIN, Laurent DODIVERS et Thomas PINNA

13 réunions ont eu lieu durant cette saison

Enseignement sur la saison 21/22 :

DE/BE : Arnaud MULLER, Thibault ROLLAND, Michaël CALLIGARO et Jordan MAILLET (qui est parti en cours d'année)

AMT/CQP : Philippe FROMENTIN et Céline VELUD

D/ Rapport financier :

Le rapport financier de la saison 2021/2022 est présenté en séance à l'ensemble des adhérents présents en le comparant à l'état prévisionnel pour la saison 2022/2023.

La Saison 2021/22 permet de dégager un excédent d'exploitation qui s'explique par les fortes subventions exceptionnelles reçues de la FFT et du Comité du Val d'Oise pour relancer l'activité Tennis et par le succès de la campagne d'adhésions du club.

Ces subventions ne seront malheureusement plus versées pour la saison 2022/23, et le SGTC perdra également la subvention de la mairie, en contrepartie de la rénovation des courts 2, 3, 4 et 5 pour les saisons 2022/2023 et 2023/2024.

Intervention de Michaël CALLIGARO : cela pourrait être bien d'aller chercher des mécènes au sein de nos adhérents.

Vote rapport financier 2021/2022 :

Les comptes sont présentés avec un résultat bénéficiaire de 43 629,36€.

Le rapport financier est adopté par 47 votes « pour ».
Les comptes de la saison 2021/2022 sont donc clôturés.

Vote rapport budget prévisionnel 2022/2023 :

Le prévisionnel pour l'exercice 2022/2023 devrait aboutir à un résultat positif d'environ 12 323,50€, susceptible de varier en fonction des achats à effectuer cette saison. Une partie de cette somme sera réinvestie pour améliorer l'expérience de vie au sein du club et une partie pour renforcer la trésorerie.

Le budget prévisionnel pour la saison 2022/23 est adopté par 47 votes « pour ».

F/ Questions diverses :

Un adhérent demande s'il est possible de changer les balles Wilson pour une autre marque (Dunlop ou Technifibre par exemple)

Aujourd'hui, le SGTC a un partenariat avec Wilson, donc doit jouer prioritairement avec des balles de cette marque sauf pénurie.

Ce partenariat est reconductible d'année en année. Il est donc possible de changer ce partenariat. D'autres partenaires sont possibles mais aucune discussion n'a été entamée à l'heure actuelle.

Un adhérent souhaiterait qu'un rappel soit fait à l'ensemble des adhérents du club car depuis que les terrains ont été rénovés, il constate des traces et des salissures liées aux trottinettes et aux chaussures non adaptées.

Un autre adhérent en profite pour ajouter qu'il faudrait également faire un rappel sur le stationnement et le fait de bien se garer et de ne pas prendre 2 places, surtout les soirs de cours où l'affluence dans le parking est plus forte.

Un adhérent souhaiterait également qu'un rappel soit fait sur la procédure des terres battues (ordre : filet, arrosage, balai) car cet été, l'état des 2 terrains de terre battue était scandaleux.

Un membre du CODIR rappelle que les terres battues ont 10 ans, et que c'est déjà bien de n'avoir refait les lignes qu'au bout de 10 ans, mais cela n'empêche pas le fait de bien les entretenir pour qu'elles durent le plus longtemps possible.

Le Président ajoute que des panneaux ont été positionnés sur les portes des 2 terrains afin de sensibiliser les adhérents et qu'il relève de chaque personne au club de s'auto-éduquer et de faire passer le message aux autres adhérents.

Un adhérent souhaiterait également qu'une solution soit trouvée pour le court n°3 car quand le soleil est bas, c'est très difficile de jouer malgré le filtre déjà installé.

Le président demande si quelqu'un a une solution ? Peut-être un filtre plus occultant ?

Personne n'ayant de réelle solution à proposer, les membres du CODIR vont réfléchir à la question et essayer de trouver une solution.

Fin de la réunion à 20h45, la séance est levée et un verre, accompagné d'une part de galette, est proposé à l'assemblée.